



Performance
Bretagne

Ressources humaines +

30

QUESTIONS RESSOURCES HUMAINES

JE M'ASSOCIE : UN ATOUT POUR MOI ET MON ENTREPRISE

LES PROBLÉMATIQUES DU DIRIGEANT

Vous souhaitez partager votre expérience de dirigeant avec une autre personne ? Ne plus être seul pour piloter votre entreprise ? Développer sa performance en bénéficiant des compétences d'un associé ?

CODIRIGER : UN ENJEU POUR VOTRE ENTREPRISE

1 | S'ASSOCIER : POURQUOI PAS ?

Vous pouvez vous associer pour de multiples raisons : besoin de fonds, de compétences complémentaires, partage des responsabilités, ... Vous devez cependant vous assurer que vous avez, avec votre associé, les mêmes valeurs en termes d'éthique, de vision stratégique et de méthodes de management pour diriger votre entreprise. C'est un gage de pérennité pour votre projet.

2 | TRAVAILLER EN ÉQUIPE

Codiriger une entreprise ne s'improvise pas. Chacun des dirigeants doit paraître légitime aux yeux des salariés et former un socle solide pour développer l'entreprise. N'hésitez pas à identifier vos points forts et ceux à améliorer. S'associer, c'est travailler ensemble et profiter des atouts de chacun en visant la complémentarité.

3 | DÉFINIR LES RÔLES ET COMMUNIQUER

Au fur et mesure du développement de votre activité, il est important que vous fixiez précisément qui fait quoi dans votre entreprise. Informez, par une communication claire et transparente, vos salariés sur l'organisation que vous avez choisi de mettre en place.

TÉMOIGNAGES DE MANAGEURS

Partager

« M'associer m'a permis de sortir d'une certaine solitude liée à mon statut de chef d'entreprise. Cela paraît anecdotique, mais cette solitude pèse dans un quotidien souvent intense. A deux, on partage les responsabilités, les bons et mauvais moments, les prises de décisions. C'est un travail d'équipe. »

Une expérience humaine

« Avec mon associé, nous avons fait la liste de ce que chacun savait faire le mieux mais aussi ce que nous n'aimions pas faire ! C'est important de bien se connaître pour fonctionner ensemble. Pour nous-mêmes, mais aussi pour nos collaborateurs, il était nécessaire de mettre en place une équipe dirigeante soudée et fiable. »

S'associer en famille

« Je me suis associée avec mon frère. Les débuts n'ont pas été faciles, il y avait deux patrons ! L'activité quotidienne s'en ressentait car il y avait beaucoup de flottement et cela n'était pas correct pour nos collaborateurs. Il nous a fallu un peu de temps, mais finalement chacun a fini par trouver sa place. »

METTRE EN PLACE DES MOYENS SIMPLES POUR BIEN FONCTIONNER AVEC UN ASSOCIÉ

1 | FORMALISER

Un organigramme à jour, associé aux fiches de postes, permet à chaque collaborateur de trouver sa place dans l'entreprise et de s'y tenir. Il est en de même pour vous et votre associé. Une fois définis, il est important de formaliser, par écrit, vos rôles respectifs en termes de management, de gestion du personnel... Des repères, la clarification des responsabilités, un cadre de travail défini et une bonne communication vous permettront d'apparaître légitimes aux yeux de vos salariés et d'instaurer une relation de confiance propice à une bonne ambiance et qualité de vie au travail dans votre entreprise.

2 | CRÉER DE LA COHÉSION

La codécision nécessite d'échanger et de débattre régulièrement afin d'adopter un langage commun permettant la prise de décisions partagées. Il est intéressant de prévoir des procédures simples mais efficaces d'évaluation de votre fonctionnement (réunions de direction, conseil d'administration...). Réfléchissez aux règles de gouvernance que vous souhaitez mettre en place ; cela vous permettra de toujours être cohérent, ensemble, sur votre vision stratégique et d'aborder en toute transparence tous les sujets qui concernent votre entreprise, même les plus sensibles.

3 | ACCUEILLIR LES PROJETS

De nombreux acteurs institutionnels, associatifs ou privés accompagnent les dirigeants dans leur réflexion, leurs problématiques de chefs d'entreprise, leur permettant ainsi de lever «la tête du guidon». Ces réseaux sont des bouffées d'air favorisant les échanges d'informations et la confrontation d'idées... avec vos pairs. Il est souvent nécessaire de confronter son vécu professionnel à celui d'autres chefs d'entreprise.

PBRH +

LE LEVIER RH DE LA PERFORMANCE DE VOTRE ENTREPRISE

Performance Bretagne Ressources Humaines Plus vous propose un parcours de formation conseil personnalisé et adapté à votre entreprise. Il alterne sur un an des journées de formation collective sur une thématique RH et des séances de conseil individuel en entreprise, vous permettant d'acquérir et de mettre en oeuvre des pratiques et des outils en matière de gestion des ressources humaines.



COMMENT ADHÉRER A PBRH+ ?

Pour tout renseignement,
contactez un conseiller de votre CCI
ou joignez directement au 06 75 65 21 67 :



Patricia Diot-Texier

Conseillère ressources humaines
pdiot-texier@ille-et-vilaine.cci.fr



Gisèle Kermarec

Conseillère ressources humaines
gisele.kermarec@bretagne-ouest.cci.bzh

un dispositif



PBRH+ est une opération financée par le Conseil régional de Bretagne, l'État et l'Union Européenne. Le dispositif est proposé par la CCI Bretagne en collaboration avec les CCI territoriales bretonnes et les organisations professionnelles ou interprofessionnelles. Elle bénéficie de l'appui du Crédit Mutuel de Bretagne, du groupe La Poste, du Crédit Agricole et d'experts en gestion des ressources humaines, partenaires de l'opération.



Crédit Mutuel Arkéa

LE GROUPE LA POSTE

